



Entre politiques éducatives et apprentissages des élèves

À qui profitent les moyens d'enseignement ?

Séminaire de recherche du laboratoire Innovation Formation Education (LIFE)

Le premier mardi de chaque mois, de 17h30 à 19h30

Année 2 : 05 février, 05 mars, 02 avril, 07 mai, 04 juin 2019

Information, contact, inscription : <http://www.unige.ch/fapse/life/> & life@unige.ch

Mémo 8 :

Fournir, ou comment tout garantir sans rien prescrire (et en masquant la contradiction...)

Rédaction : Olivier Maulini

Nous l'avons plusieurs fois évoqué : le moyen d'enseignement est un objet paradoxal, voire ambigu, à mi-chemin entre une méthode (imposée) et une ressource (proposée). Un peu comme une offre non refusable ou une obligation facultative : un oxymore euphémisé.

Faut-il ou peut-on utiliser les moyens produits et distribués par l'institution ? Les deux. Idéalement, il n'y a pas de contradiction. Un moyen pertinent est tellement adéquat qu'on *veut* l'employer, ce qui réunit la contrainte et la liberté dans le troisième terme d'une autonomie éclairée. Qui refuserait un ordre rationnel ? Et qui choisirait autre chose qu'une option bien pensée ? Dans un monde parfait, les devoirs et les droits des enseignants sont parfaitement alignés : aucun d'eux ne penserait à faire autre chose que ce qu'un professionnel de bon sens s'imposerait.

Bien sûr, notre monde n'est pas parfait. Il y a du « jeu » dans les faits. L'existence humaine est à la fois incertaine et prévisible, ce qui lui évite tant l'angoisse que l'ennui permanent. Sans un peu de fluidité, nos pratiques seraient figées dans le cristal ou au contraire menacées d'évaporation. Dans l'enseignement, tous les praticiens ne sont pas rationnels de la même façon : c'est ce qui explique que leur genre de travail se décline en styles différents, y compris lorsqu'ils font usage des moyens mis à leur disposition.

D'où un second paradoxe, qui peut renforcer le premier pour produire un emballement : puisque n'éditer aucun moyen expose au risque d'anarchie, et qu'en produire un seul peut passer pour de la tyrannie, pourquoi ne pas les multiplier et se protéger d'un coup des deux dangers ? À l'ère de l'autorité négociée, le laisser-aller et l'abus de pouvoir sont les deux reproches entre lesquels les États modernes semblent contraints de louvoyer. Chaque citoyen peut souhaiter l'ordre pour les autres et la liberté pour lui, charge à ses dirigeants de s'accommoder d'une contradiction aisément soluble dans le « yaka » mais incontournable par qui doit réellement gouverner.

Voilà une hypothèse de travail qui ne nous dit rien de l'usage des ressources institutionnelles par les praticiens, mais qui peut situer cet usage en regard de l'activité de prescripteurs de leur

côté d'autant plus équivoques qu'ils se sentent empruntés. Fournir quantité de ressources, de méthodes, de supports, de fiches, de cahiers, de livres, de marches à suivre, de démarches formalisées (dans le détail), c'est les rendre *de facto* optionnelles (et laisser ouvertes toutes les conjectures). Impossible de tout faire, donc impossible de soupçonner la hiérarchie de tout normaliser. Mais impossible aussi de se dire démunis, donc de reprocher aux chefs de nous laisser seul face à un problème qu'ils n'ont pas anticipé. L'employeur a tout prévu, mais rien arrêté. Si un parent, un journaliste, un député ou un électeur dénonce sa rigidité, il peut toujours dire que les enseignants sont libres de leurs choix *in fine*. Et si sa légèreté est une autre fois décriée, il répondra que tout a été dûment pesé et expertisé. En somme, il garantit tout sans rien prescrire : il pratique l'art contemporain de *fournir*.

Car la *fourniture scolaire* est un vieux concept, mais l'expression mérite attention. *Fournir*, pour le dictionnaire, c'est « pourvoir, approvisionner, alimenter, équiper, ravitailler, munir, garnir, procurer, donner ». Un remplissage est toujours supposé. Le mot viendrait de l'ancien allemand *vrumen* puis *frumman* puis *furnir*, respectivement « être utile », puis « achever » puis « ajouter les éléments nécessaires *pour qu'il ne manque rien* » (je souligne). Plus un espace est fourni, moins il sera en somme dépourvu lorsque la bise – *dixit* La Fontaine – sera venue. Prescrire court le risque de réduire ; fournir est sans danger si l'abondance de biens ne peut nuire... À moins que l'espace disponible soit fini, et que l'équipement paralyse l'action à force de l'envahir d'options...

Cette conclusion provisoire pourrait orienter notre recherche vers un pan occulté mais peut-être (et par là même) de plus en plus envahissant du travail enseignant : celui de l'écart, non pas entre travail réel et travail prescrit, mais entre travail *possible* et travail *fourni*. Si le premier intervalle est classiquement conçu comme celui de la compétence, le second pourrait être celui de la mauvaise conscience, autrement plus délétère pour des agents ainsi astreints à suppléer seuls un État habile mais timoré. Si le pouvoir politique se protège de l'opinion publique par une profusion de fournitures, et que les professionnels subissent cette évolution sans moyen d'en montrer le faux-semblant, alors n'est-ce pas le rôle de la recherche de pourvoir au dévoilement ? En calculant par exemple combien il faudrait de temps pour effectuer tout le travail fourni, combien les professionnels en ont réellement à disposition, et quelle proportion de ce que le système scolaire prétend garantir dépend finalement d'aléas qui libéralisent par derrière ce qu'il prétend harmoniser par devant.

